



MOTION

Après le suicide de notre collègue Christine Renon, Directrice de l'école maternelle Mehul de Pantin, les membres du Conseil d'Ecole réunis ce jour tiennent à faire part de leur émotion qu'a provoqué la lettre bouleversante laissée par notre collègue, car celle-ci fait écho et renvoie aux conditions de travail dégradés dans nos métiers, comme dans de nombreux autres secteurs d'activité.

L'intensification et la dégradation des conditions de travail concernent de nombreuses catégories professionnelles à l'Éducation nationale. Dans les écoles, les personnels sont soumis à l'avalanche de sollicitations, obligations et instructions voire injonctions inacceptables et intenable qui nuisent à la qualité de vie au travail et attaquent leur professionnalisme jusqu'à leur faire perdre le sens de leur métier.

Notamment, les directeurs et directrices aspirent à enfin disposer des moyens et conditions pour faire correctement leur travail.

L'absence d'une réelle médecine du travail et de prévention, l'absence d'espaces de dialogue et de temps d'analyses de pratiques professionnelles collectifs ne peuvent que desservir la mise en place d'un service public d'éducation de qualité.

Le Ministre de l'Éducation nationale doit rapidement montrer qu'il en prend la mesure. Les personnels attendent donc des actes forts, rapides et concrets pour améliorer leurs conditions de travail.